



Communiqué de presse

**AGIPI lance un concours d'ampleur dédié aux entrepreneurs dans le Sud-Est :
jusqu'à 25 000 euros à la clé pour chacun des lauréats !**

Paris, le 12 septembre 2024 – AGIPI, association d'assurés engagée, est fière d'annoncer le lancement du concours "Pour les entrepreneurs j'AGIPI" destiné aux entrepreneurs de la grande région Sud-Est (Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône Alpes, Occitanie). Ce concours adressé aux entrepreneurs, mais également aux intrapreneurs, vise à encourager et à soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat dans la région.

Les candidats ont jusqu'au 30 septembre pour présenter leur candidature, [sur le site officiel du concours](#).

Le concours "Pour les entrepreneurs j'AGIPI" propose trois catégories de Prix, chacune récompensant les initiatives les plus prometteuses et innovantes. En phase avec les engagements forts d'AGIPI, le concours est articulé autour de trois grands prix :

1. **Le Prix « Itinéraire de femmes »**, qui valorise le parcours de femmes entrepreneures.
2. **Le Prix « Espoirs du soin AGIPI »**, qui récompense les initiatives innovantes améliorant le parcours du patient ou les conditions d'exercice des professionnels médicaux.
3. **Le Prix « Avenir et transition »**, qui valorise les projets à fort impact social ou environnemental.

Pour chaque catégorie, trois lauréats seront sélectionnés par un jury AGIPI. Les projets des lauréats seront ensuite soumis au vote des adhérents AGIPI, des agents généraux AXA et du grand public, permettant ainsi à la communauté de soutenir les projets les plus novateurs.

A la clé pour les lauréats de chaque catégorie :

- Une dotation de 25 000 euros
- Un « pack médiatique réseaux sociaux » afin de promouvoir leur projet
- Une visibilité médiatique locale et nationale
- Un an de protection sociale sous forme d'un contrat d'assurance prévoyance offert au lauréat ou à une autre personne de sa structure ayant participé avec lui au concours

Les dauphins remporteront une dotation de 10 000 € et les troisièmes une dotation de 5 000 €.

AGIPI s'engage depuis toujours aux côtés des entrepreneurs, en les soutenant dans leurs projets et leur développement. AGIPI croit fermement que les entrepreneurs sont des moteurs de transformation de la société, apportant innovation et dynamisme à l'économie. Ce concours s'inscrit parfaitement dans cette vision, en offrant une plateforme pour faire connaître et encourager les talents entrepreneuriaux de la région Sud-Est.

À propos d'AGIPI : créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, l'assurance emprunteur, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA. AGIPI propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : la protection de la famille et de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite.

AGIPI compte 752 950 adhérents, 1 093 896 adhésions et enregistre 2,9Mds€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2023 (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite).

Contact presse : Thuy-My VU - thuy-my.vu@havas.com - 06 76 99 35 92